

le son , non comme constituant le fond de son être , mais comme une impression qui peut être dans elle , ou ne pas y être. Elle sera bien éloignée de se confondre avec le son sous la dictée de M^r. de Condillac , & de dire : *j'ai été son*. Elle dira sûrement : *le son a existé dans moi : mais moi & le son sommes deux choses très-différentes*. Elle prononcera sans hésiter que le son n'a rien de commun avec sa propre substance ; comme nous disons nous-mêmes que le mouvement d'un corps , est distingué de la matière qui compose ce corps , parce que l'un peut être sans l'autre. L'ame distinguera donc trois états par où elle a passé ; savoir , l'état du néant , l'état de pure existence , c'est-à-dire , l'état où elle existe & où elle se sent exister , sans éprouver aucune sensation ; & enfin l'état de son , s'il m'est permis de m'exprimer ainsi , c'est-à-dire , l'état où il existe en elle un son , où elle entend un son „.

Le passage suivant fait encore bien connoître cette importante vérité de l'indépendance de l'ame , & de la connoissance intime qu'elle a de cette indépendance , ou si l'on veut , de son essentielle différence d'avec les sensations. On ne conçoit pas comment un homme qui se donne pour métaphysicien profond , ait pu s'arrêter à une imagination démentie par le retour le plus simple de l'ame sur elle-même. “ J'ai existé , dira-t-elle , avant les couleurs , les odeurs , les saveurs &c ; j'ai continué d'exister après qu'elles ont cessé